

8 juillet 1742

Dommages causés par l'orage du 30 juin.

Dans le lieu où la communauté de Preissas a l'accoutumé de s'assembler le jourd'hui huitième juillet mil sept cent quarante deux (8 juillet 1742), les consuls, assistés de tous les commerçants en conséquence de dommages causés tant par la grêle que les eaux abondantes qui sont tombées dans cette juridiction le trente juin dernier où l'on a perdu la majeure partie des foins entraînez par les inondations, les autres ayant été presque tous sablez.

Les grains une bonne partie couchés et ensevelis, d'autres égrainés par la grelle. Les vignes endommagées à la perte d'un tiers et le plus grand mal de tous, les guerets (terre prête à recevoir les semailles d'automne) emportez, y ayant des endroits où l'on ne saurait en refaire de nouveaux à moins d'y transporter de la nouvelle terre, ce qui serait d'une dépense à laquelle on ne saurait subvenir

Tous ces dommages forcent cette pauvre communauté à recourir à la charité de votre grandeur aux fins que sur les très humbles remonstrances (?), il vous plaise d'avoir quelque égard à l'état déplorable où cette communauté est réduite et tous en général et en particulier continuerons toujours leurs vœux pour la santé et la prospérité de votre grandeur comme il paraîtra par les verbaux des commissaires qu'il plaira à votre grandeur de nommer pour en faire la visite

et ont signé ceux qui savent signer non les autres pour ne savoir de ce refus par moy.

Anceze, consul	Brunet, consul	Grimard, consul
Castaing, consul	Castoy	Chabrier de Foncaude
Moreron de Gibert	Lartigue	Fabre
Gratioles	Costas	Cornier
Cornier	Géraudie	Lacoste
Aufou	Cornier	Sejac
Long	Grimard	Pejac
Delton	Dumas	Dumas